

Paris, le 18 novembre 2009

Développement durable

Le CAC 40 répond globalement bien aux attentes des investisseurs

KPMG a interrogé des gestionnaires ou des analystes de 29 établissements financiers présents en France et a comparé leurs attentes aux informations transmises par les groupes du CAC 40 et du SBF 120 (hors CAC 40)¹. **Selon cette étude, le CAC 40 répond globalement bien, aux demandes des investisseurs, voire parfois les devance. La pratique des sociétés du SBF 120 correspond moins à leurs attentes.**

Le développement durable, un critère jugé important pour valoriser les sociétés

Si le gouvernement d'entreprise et les critères financiers sont les éléments clefs regardés par les investisseurs pour valoriser une entreprise, les critères environnementaux et sociaux sont jugés importants respectivement par 70% et 60% des investisseurs qui ont participé à l'étude.

Les entreprises notamment du CAC 40 ont répondu à ces attentes en créant une direction développement durable (90% d'entre elles) de plus en plus souvent rattachée à la Direction générale (60% des cas). Certaines vont même plus loin en créant un comité spécifique au développement durable, composé d'administrateurs, de membres de la direction générale,

En outre, pour les investisseurs interrogés, **il est nécessaire que les groupes s'engagent sur des objectifs définis en matière de développement durable**. Ils n'attendent pas une simple photographie de la performance mais des plans d'actions avec des échéances déterminées pour l'améliorer. **Les entreprises du CAC 40 s'avèrent plutôt transparentes** puisque 86% d'entre elles indiquent des objectifs quantitatifs. Les résultats sont moins probants pour le SBF 120 où 55% des groupes en fixent.

Environnement : le CAC 40 a compris l'importance de fournir des informations sur sa consommation d'énergie et de ressources naturelles

La quasi-totalité des groupes du CAC 40 communiquent sur deux des quatre informations primordiales en termes d'environnement aux yeux des investisseurs :

- 90% sur la consommation d'énergie
- Plus de 80% sur la consommation de ressources naturelles

Elles sont nettement moins nombreuses à publier de l'information sur les deux autres critères clefs :

- 52% sur le changement climatique
- 28% sur l'impact financier de la réglementation environnementale

Il faut noter qu'aujourd'hui le bilan carbone n'est pas l'une des principales préoccupations des investisseurs.

L'écart entre les attentes et la pratique est plus significatif pour les sociétés du SBF 120. A peine 40% des groupes communiquent sur leur consommation d'énergie et sur leur consommation de ressources naturelles.

Social : la pratique du CAC 40 rejoint les attentes des investisseurs

En ce qui concerne le pilier social, les investisseurs se focalisent sur 3 points :

- Les accidents du travail car ils entraînent des coûts directs et indirects pour l'entreprise et révèlent la qualité de son processus de production. 80% du CAC 40 communiquent sur le sujet
- La formation : ce thème est couvert par 93% du CAC 40
- La précarité de l'emploi et le turnover : seuls 40% communiquent sur ce thème

Ces deux derniers points éclairent les investisseurs sur le maintien du savoir-faire dans l'entreprise.

L'écart se creuse pour le SBF 120 : 36% des groupes communiquent sur les accidents du travail, 53% sur la formation et 10% sur le turn over.

Importance de la comparabilité entre groupes et de la vérification externe

Plus de la moitié des investisseurs considèrent que les groupes fournissent des informations qui ne permettent pas de véritables comparaisons entre eux. La majorité des investisseurs préfère l'utilisation d'un référentiel standard qui facilite cette comparaison. Toutefois, 92% du CAC 40 utilisent un référentiel mixte qui allie une information spécifique à l'entreprise et une information standard.

La vérification par un auditeur externe est une attente très forte des investisseurs (90%) satisfaite par les sociétés du CAC 40 à 75% en 2008. Seul 7% du SBF 120 y a recours.

Les groupes français, meilleurs que les groupes étrangers sur l'information sociale

Les investisseurs estiment que les groupes français sont globalement en avance par rapport à leurs concurrents étrangers sur les aspects sociaux. Il est vrai que le bilan social imposé en France dans les entités de plus de 300 salariés a été, pour un grand nombre d'entreprises, une trame de base pour le déploiement de leur reporting social.

En matière d'informations sur leurs actions environnementales, les investisseurs reconnaissent que les groupes du CAC 40 ont des meilleures pratiques que les groupes étrangers, ce qui n'est pas le cas en matière de gouvernance.

Contact :

Ingrid Pinchot – Attachée de presse KPMG – Tel : 01 55 68 92 89 – Email : ipinchot@kpmg.fr

KPMG en France

Premier cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil, KPMG* est membre de KPMG International, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 144 pays.

Le cabinet accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'Audit et d'Advisory. Il intervient auprès des PME, du secteur public et du secteur non marchand dans les activités d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

* Source : La Profession Comptable 2009

¹ 69% des gestionnaires et analystes interrogés travaillent pour des fonds exclusivement ISR.

Sources d'information : rapports développement durable, sites Internet, rapports annuels, publiés en 2009 et relatifs à l'exercice 2008.